



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration - Soixante-quatrième session
Rome, 9-10 septembre 1998

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE CONTRIBUTION DU FIDA

À L'INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE

DE LA

RÉPUBLIQUE COOPÉRATIVE DU GUYANA



TABLE DES MATIÈRES

TAUX DE CHANGE	iii
POIDS ET MESURES	iii
SIGLES ET ACRONYMES	iii
CARTE DU PAYS	iv
RÉSUMÉ DU FINANCEMENT	v
PREMIÈRE PARTIE L'INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS	1
DEUXIÈME PARTIE L'INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DU GUYANA	3
A. Activités préparatoires à l'Initiative en faveur du Guyana	3
B. Justification de l'allègement de la dette du Guyana	4
C. Contexte économique, situation de l'agriculture et du secteur rural et bilan de la pauvreté	5
D. Endettement du Guyana	7
E. Le programme du FIDA au Guyana	8
TROISIÈME PARTIE LE PROGRAMME DE RÉDUCTION DE LA DETTE DU GUYANA	8
A. Engagements en matière de réforme et conditions à remplir	9
QUATRIÈME PARTIE RECOMMANDATION	13



APPENDICES

I. COUNTRY DATA (DONNÉES SUR LE PAYS)	1
II. BASIC FINANCIAL DATA FOR THE IFAD PORTFOLIO IN GUYANA (DONNÉES FINANCIÈRES DE BASE RELATIVES AU PORTEFEUILLE DU FIDA AU GUYANA)	2
III. TIMETABLE FOR SELECTED STRUCTURAL REFORMS (CALENDRIER DE CERTAINES RÉFORMES STRUCTURELLES)	3
IV. SOCIAL DEVELOPMENT POLICY MATRIX (MATRICE DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL)	4
V. AMOUNT OF IFAD DEBT REDUCTION AND PROJECTED DEBT-SERVICE OBLIGATIONS (MONTANT DE LA RÉDUCTION DE LA DETTE CONSENTIE PAR LE FIDA ET OBLIGATIONS PRÉVUES AU TITRE DU SERVICE DE LA DETTE)	6



TAUX DE CHANGE

Unité monétaire	=	dollar guyanais (GYD)
1,00 USD	=	142,0 GYD (juin 1998)
1,00 GYD	=	0,00718 USD

POIDS ET MESURES

Système métrique

SIGLES ET ACRONYMES

BDC	Banque de développement des Caraïbes
BID	Banque interaméricaine de développement
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
CARICOM	Marché commun de la Communauté des Caraïbes
CMCF	Caisse de compensation multilatérale du CARICOM
FASR	Facilité d'ajustement structurel renforcée
FMI	Fonds monétaire international
GUYSUCO	Compagnie sucrière du Guyana
IDA	Association internationale de développement
IFI	Institution financière internationale
PPTE	Initiative pour la réduction de la dette des Pays pauvres très endettés
VAN	Valeur actuelle nette

GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE COOPÉRATIVE DU GUYANA

Année budgétaire

1^{er} janvier - 31 décembre



CARTE DU PAYS



Source: Internet.

Les appellations des données qui figurent sur cette carte n'impliquent de la part du FIDA aucune prise de position quant au tracé des frontières ou des limites, ni quant au statut administratif des territoires.

RÉPUBLIQUE COOPÉRATIVE DU GUYANA
INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE
DES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS

RÉSUMÉ DU FINANCEMENT

INSTITUTIONS À L'ORIGINE DE L'INITIATIVE:	Association internationale de développement (IDA) et Fonds monétaire international (FMI)
BÉNÉFICIAIRE:	République coopérative du Guyana
CONTRIBUTION TOTALE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES (IFI):	161,4 millions de USD (en valeur actuelle nette (VAN))
MONTANT DE LA CONTRIBUTION DU FIDA:	630 000 DTS (VAN) (équivalant approximativement à 910 000 USD (VAN))
MODALITÉ DE LA CONTRIBUTION DU FIDA:	Don
POINT D'ACHÈVEMENT DE L'INITIATIVE PPTE:	Décembre 1998
COFINANCEURS:	Association internationale de développement (IDA) Banque de développement des Caraïbes (BDC) Banque interaméricaine de développement (BID) Caisse de compensation multilatérale du CARICOM Fonds monétaire international (FMI) Autres institutions financières internationales (IFI)
MONTANT DU COFINANCEMENT: (en VAN)	BDC: 7,4 millions de USD BID: 48,1 millions de USD CMCF: 29,1 millions de USD FMI: 34,5 millions de USD IDA: 27,1 millions de USD Autres IFI: 15,2 millions de USD



RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE
CONTRIBUTION DU FIDA À
L'INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DE LA
RÉPUBLIQUE COOPÉRATIVE DU GUYANA

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition d'assistance financière à la République coopérative du Guyana représentant une contribution de 630 000 DTS en valeur actuelle nette (VAN) (équivalant approximativement à 910 000 USD en VAN) afin de réduire la dette du Guyana à l'égard du FIDA dans le cadre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE). Cette contribution correspond approximativement à 25,9% de la créance du Fonds selon la formule de partage uniformément proportionnel de la charge de la dette entre les créanciers multilatéraux.

PREMIÈRE PARTIE - L'INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DES
PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS

1. **Historique de la participation du FIDA.** En décembre 1996, le Conseil d'administration a proposé que le FIDA participe à l'Initiative PPTE lancée par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale en tant qu'élément de la politique générale du Fonds en matière de gestion des partenariats avec les pays ayant des arriérés vis-à-vis du FIDA ou les pays susceptibles d'avoir des arriérés à l'avenir en raison du fardeau que représente le service de leur dette¹. Le Conseil d'administration a approuvé le principe de la participation du FIDA à l'Initiative et a transmis la proposition au Conseil des gouverneurs². À sa vingtième session, celui-ci a approuvé la participation du FIDA à l'Initiative (Résolution 101/XX, adoptée le 21 février 1997) et a délégué au Conseil d'administration le pouvoir d'approbation ultérieure. À sa réunion de décembre 1997, le Conseil d'administration a examiné un plan directeur pour la participation du FIDA à l'Initiative, notamment une proposition visant à créer un fonds fiduciaire du FIDA à cet effet³. Le Conseil d'administration a approuvé le plan directeur proposé ainsi que la création du fonds fiduciaire et a transmis la proposition au Conseil des gouverneurs en recommandant que la résolution proposée soit adoptée. À sa vingt et unième session, le Conseil des gouverneurs a adopté la résolution 105/XXI portant création d'un fonds fiduciaire du FIDA pour l'Initiative PPTE (11 février 1998).

2. Le FIDA a approuvé l'octroi d'une assistance à deux pays en vue de réduire leur dette dans le cadre de l'Initiative PPTE: il s'agit de l'Ouganda (septembre 1997) et du Burkina Faso (décembre 1997). L'assistance prévue se chiffre respectivement à: a) 4,16 millions de DTS en VAN, équivalant à approximativement 5,67 millions de USD en VAN et représentant 21 % de la dette

¹ Politique générale du FIDA relative à la gestion des partenariats avec les pays ayant des arriérés (document EB 96/59/R.73).

² Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (document GC20/L.6.)

³ Participation proposée du Fonds à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE): plan directeur du FIDA (document EB 97/62/R.7).



cumulative de l'Ouganda à l'égard du FIDA; b) 1,78 million de DTS en VAN, équivalant à approximativement 2,56 millions de USD en VAN et représentant 1,98 % de la dette cumulative du Burkina Faso à l'égard du Fonds.

3. **Objectif et principes de l'Initiative PPTE.** L'objectif global de l'Initiative PPTE est d'élaborer et de mettre en oeuvre un cadre général et cohérent pour réduire la dette extérieure cumulative de quelque 22 pays pauvres très endettés dont l'endettement est **insoutenable** ou **critique**. Cette Initiative se traduit par une intervention coordonnée de la part de la communauté financière internationale pour réduire la dette des pays qui ont entrepris des programmes d'ajustement structurel et de réformes économiques bénéficiant de l'appui du FMI et de la Banque mondiale mais pour lesquels les mécanismes traditionnels d'allègement de la dette - même appliqués intégralement - ne sont pas suffisants. L'objectif consiste à ramener l'endettement de chacun de ces pays à un niveau qui ne compromette plus les programmes de réformes économiques et les actions de développement social et de lutte contre la pauvreté en cours. Les principes directeurs sur lesquels repose l'Initiative sont les suivants: a) elle doit porter sur le caractère soutenable ou non de la dette totale d'un pays, prévoir une stratégie de sortie bien fondée et inclure tous les créanciers pour être efficace et juste; b) elle doit s'adresser exclusivement aux pays qui ont déjà entrepris des réformes économiques et structurelles par le passé et qui s'efforcent de lutter contre la pauvreté; c) elle doit s'appuyer sur les mécanismes existants d'allègement de la dette; d) elle doit sauvegarder l'intégrité financière des institutions financières internationales (IFI) participantes; enfin e) elle doit assurer le maintien d'un flux de nouveaux financements extérieurs consentis à des conditions favorables appréciées par les IFI et le secteur privé.

4. **Justification générale.** Dans sa résolution, le Conseil des gouverneurs a reconnu que le lien entre l'endettement et les actions de lutte contre la pauvreté est le principal facteur justifiant la participation du FIDA à l'Initiative et ce, compte tenu des considérations suivantes: a) la dette est un problème vital auquel il faut s'attaquer pour que la pauvreté recule et l'Initiative PPTE offre un cadre global pour y parvenir; b) cette participation permettra au FIDA de s'intégrer dans un système offrant la possibilité de régler la question des arriérés; c) enfin, elle lui permettra d'être partie prenante au dialogue pour suivre les paramètres relatifs à la pauvreté dans le contexte des résultats enregistrés pendant la période d'ajustement structurel. En pratique, et dans le cas d'un pays remplissant les conditions voulues, l'allègement global de la dette que doit consentir la communauté financière internationale, sous la direction du FMI et de la Banque mondiale, est censé: a) réduire effectivement la charge de la dette extérieure du pays, c'est-à-dire la ramener à des niveaux soutenables; b) libérer des ressources budgétaires nationales pour élargir le champ de l'action de développement du pays tout en favorisant explicitement l'augmentation des investissements publics dans les secteurs sociaux et la lutte contre la pauvreté.

5. **Conditions à remplir par les pays.** Pour pouvoir bénéficier de l'Initiative PPTE, un pays doit remplir les conditions suivantes: a) le niveau de pauvreté dans le pays, estimé sur la base du revenu par habitant, justifie que le pays emprunte des fonds en bénéficiant des conditions de l'Association internationale de développement (IDA), bénéficie de la facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) du FMI et contracte des prêts assortis de conditions particulièrement favorables auprès du FIDA; b) le pays a obtenu des résultats satisfaisants en matière d'ajustement structurel, de gestion de l'économie et de développement social au cours des trois dernières années; c) l'endettement du pays présente un caractère insoutenable démontré par des ratios dette/exportations et service de la dette - exportations élevés.

6. **Participation du FIDA.** Le FIDA s'est engagé à participer à l'Initiative PPTE au cas par cas en faveur des États membres remplissant les conditions voulues. En outre, lors de la préparation de chaque proposition d'allègement de la dette, le FIDA étudiera principalement les aspects suivants: l'orientation de la politique nationale vers la lutte contre la pauvreté; la solidité du programme de



lutte contre la pauvreté et de développement rural du pays; la place donnée à la lutte contre la pauvreté dans les efforts actuels d'ajustement structurel. Il est proposé dans le présent document que le FIDA participe à l'allègement de la dette du Guyana, premier pays des Caraïbes et deuxième pays d'Amérique latine, après la Bolivie, à bénéficier de l'Initiative PPTE.

DEUXIÈME PARTIE - L'INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DU GUYANA

A. Activités préparatoires à l'Initiative en faveur du Guyana

7. **Consultations avec les créanciers.** En septembre 1997, des fonctionnaires de l'IDA et du FMI ont engagé des consultations avec les créanciers multilatéraux du Guyana et avec les membres du Club de Paris concernant les mesures que ces créanciers prendraient dans le cadre de l'Initiative PPTE. Les 15 et 16 septembre, l'IDA a organisé la quatrième réunion des banques de développement et institutions financières multilatérales - réunion à laquelle assistaient des représentants du FIDA - afin d'informer les participants de la méthodologie d'évaluation du caractère soutenable ou non de l'endettement, des données requises pour cette évaluation ainsi que des recommandations incluses dans l'évaluation en question pour les premiers pays devant bénéficier d'un allègement de leur dette, notamment le Guyana. Tous les créanciers multilatéraux du Guyana étaient présents, en particulier la Caisse de compensation multilatérale du Marché commun de la Communauté des Caraïbes ou CARICOM (CMCF), représentée par la Banque centrale de la Trinité-et-Tobago, pays qui est le principal créancier bilatéral du Guyana. Les fonctionnaires du FMI et de l'IDA ont travaillé en étroite concertation avec ceux de la Banque interaméricaine de développement (BID), notamment pour préparer l'évaluation du caractère soutenable ou non de l'endettement.

8. **Documentation préliminaire.** Après examen par le Conseil d'administration de l'IDA et celui du FMI des documents préliminaires, en septembre 1997, les administrateurs des deux institutions ont décidé que le Guyana devait pouvoir bénéficier de l'Initiative PPTE, et ce pour quatre raisons: a) le pays enregistre depuis un certain temps de bons résultats en matière d'ajustement; b) il a obtenu du Club de Paris un allègement de l'encours de sa dette aux conditions fixées à Naples (mai 1996); c) son économie est très ouverte (le ratio des exportations par rapport au PIB est supérieur à 40% et la dette grève encore lourdement le budget malgré les efforts actifs pour accroître les recettes (comme le montre le ratio des recettes par rapport au PIB, qui est de plus de 20%); d) le Guyana est habilité à bénéficier du mécanisme FASR et est emprunteur aux conditions de l'IDA.

9. **Accords.** En novembre 1997, le Conseil d'administration de la BID, principal créancier multilatéral du Guyana: a) a décidé de fournir une aide au Guyana dans le cadre de l'Initiative PPTE; b) s'est prononcé en faveur d'une période intérimaire (observation des résultats) d'une année (c'est-à-dire qu'une année sépare le point de décision du point d'achèvement); c) a fixé comme objectif un ratio de la VAN de la dette par rapport aux recettes publiques de 280%. En décembre 1997, le Conseil d'administration du FMI et le Conseil des administrateurs de la Banque mondiale ont décidé d'approuver un ensemble de mesures de réduction de la dette du Guyana. En même temps, ils ont approuvé: a) la fixation du point de décision à décembre 1997, date à laquelle s'achèvera la troisième année de l'application du mécanisme annuel FASR; b) la contraction de la deuxième période d'observation des résultats à un an à compter du point de décision, le point d'achèvement étant fixé à décembre 1998, pour autant que le programme de réformes donne de bons résultats; c) un objectif de 107% (en valeur actuelle nette) pour le ratio de la dette par rapport aux exportations, ce qui est



compatible avec l'objectif de 280% (en valeur actuelle nette) fixé pour le ratio de la dette par rapport aux exportations au point d'achèvement en décembre 1998 et suffira à ramener l'endettement à un niveau soutenable.⁴

B. Justification de l'allégement de la dette du Guyana

10. **Revenu national.** L'Initiative PPTE en faveur du Guyana - et la participation du FIDA à ce programme - se justifient compte tenu de tous les principaux critères fixés. En premier lieu, le revenu du Guyana par habitant est le plus faible de tous les pays de la région des Caraïbes: en 1996, le PIB par habitant atteignait tout juste 710 USD, contre une moyenne d'environ 3 300 USD pour dix pays des Caraïbes. Le Guyana est un pays emprunteur aux conditions de l'IDA, il bénéficie de l'appui du FMI par le biais d'une FASR et est habilité à obtenir des prêts du FIDA à des conditions particulièrement favorables.

11. **Dette extérieure.** En deuxième lieu, le pays fait face à une lourde dette extérieure dont l'évaluation a déterminé qu'elle n'était pas soutenable. Sa dette extérieure globale s'établissait à la fin de 1996 à 1 150 000 USD (en valeur actuelle nette), de sorte que le service de la dette pose de très graves problèmes: le ratio de la dette par rapport aux exportations est de 180% en VAN et celui de la dette par rapport aux recettes publiques de 469%. À l'heure actuelle, environ 42% du total des recettes budgétaires vont au service de la dette. En raison de la gravité de la situation, le Guyana est le premier pays à remplir les critères de "charge budgétaire et d'ouverture" fixés pour caractériser l'endettement dans le cas des économies très ouvertes sur lesquelles la dette extérieure fait peser une lourde charge budgétaire malgré des efforts cohérents pour mobiliser des recettes.

12. **Réformes structurelles et économiques.** En troisième lieu, le Gouvernement du Guyana s'est engagé à mener un programme rigoureux de réformes économiques. En fait, le pays enregistre depuis 1998 de bons résultats dans la mise en oeuvre des programmes de stabilisation macro-économique et de réformes structurelles, avec l'appui de l'IDA, du FMI, de la BID, de la Banque de développement des Caraïbes (BDC) et d'autres institutions extérieures. Avant le lancement de ce programme de réformes, le pays a connu une chute des investissements, un fort taux de chômage et une croissance négative alors même que la pauvreté gagnait du terrain et que les infrastructures économiques se dégradaient. Aujourd'hui, la réduction sensible de l'ensemble du déficit budgétaire s'est accompagnée d'une compression du secteur public, d'une réforme des impôts, d'un contrôle des dépenses et de la privatisation d'entreprises publiques. Les changes et le commerce ont été nettement libéralisés tandis que le cadre incitatif en faveur du secteur privé a été considérablement amélioré. Point tout aussi important, le Guyana a atteint durant les années 90 les principaux objectifs politiques qu'il s'était fixés. Il a progressé vers la démocratie et amélioré la conduite des affaires publiques en veillant à une plus large participation du secteur privé local, notamment de la communauté des organisations non gouvernementales (ONG), et en encourageant une plus grande transparence de l'action gouvernementale. Des élections générales ont eu lieu en décembre 1997. Compte tenu des bons résultats obtenus par le pays ces dernières années dans la mise en oeuvre des réformes structurelles, les principales institutions multilatérales participant à l'initiative PPTE sont convenues que le point d'achèvement pour l'application des mesures de réduction de l'endettement suivrait d'une année seulement le point d'achèvement fixé à décembre 1997. Il s'agit là d'une contraction de la période intérimaire, qui est normalement de trois ans.

⁴ Guyana - Final Document on the Initiative for Heavily-Indebted Poor Countries (HIPC), prepared by the staffs of IMF and IDA, in collaboration with the staff of the IDB (5 December 1997).



13. **Programmes de développement social et de lutte contre la pauvreté.** En quatrième lieu, les autorités, conscientes des conséquences du processus d'ajustement, se sont efforcées d'aider temporairement les groupes les plus vulnérables touchés par les réformes (par exemple, moyennant un programme explicite d'atténuation de l'impact social, financé par de multiples donateurs) et ont fait la preuve de leur détermination d'approfondir et de développer les programmes de lutte contre la pauvreté. Lors de l'élaboration du programme de réduction de la dette, le gouvernement s'est engagé à ce que les fonds libérés grâce à l'allégement proposé soient utilisés pour renforcer ses programmes de lutte contre la pauvreté et de développement social et pour réformer la fonction publique. Dans le cadre du programme PPTE, le pays doit en principe mettre au point des formules novatrices et de nouvelles modalités de prestation des services sociaux, notamment en procédant à une décentralisation fonctionnelle et en comptant davantage sur les communautés locales. Ce faisant, les petites villes et les zones rurales deviendront peu à peu le pôle de prestation des services publics. Ces volets des mesures structurelles et des interventions de développement social que le Gouvernement est censé mener ont été traduits en indicateurs de suivi pour le programme PPTE.

14. **Gestion de la dette.** En cinquième lieu, même si le gouvernement a régulièrement assuré le service de sa dette vis-à-vis du FIDA, le risque d'arriérés à venir, en raison du poids du service de la dette, pourrait compromettre l'achèvement des réformes structurelles et l'élargissement des mesures de lutte contre la pauvreté rurale. Telle est la préoccupation première du FIDA à l'heure actuelle.

15. **Appui et recours au FIDA.** Enfin, le Guyana a toujours appuyé les programmes de reconstitution des ressources du Fonds, comme en atteste sa contribution à la Troisième reconstitution. Inversement, le pays a récemment emprunté des fonds au FIDA pour exécuter le deuxième projet financé par le Fonds au Guyana - il s'agit du projet novateur de services d'appui à l'intention des communautés rurales pauvres (approuvé en décembre 1996) - que le gouvernement cofinance avec la BDC. En bref, le programme prévu d'allégement de la dette devrait réduire la charge de l'endettement extérieur du pays tout en libérant des ressources budgétaires pour élargir le champ des efforts nationaux de développement.

C. Contexte économique, situation de l'agriculture et du secteur rural et bilan de la pauvreté

16. **Contexte économique.** Avec un PNB par habitant de 710 USD (1996), le Guyana, 800 000 habitants (estimations de 1997), est l'un des pays les plus pauvres de la région des Caraïbes. Le revenu national est relativement concentré: puisque, d'après les indicateurs du développement de la Banque mondiale pour 1996, le pourcentage de revenu ou la part des dépenses dans le quintile supérieur s'élève à 55% alors que, dans le quintile inférieur, il est de 4%. L'endettement constitue pour le pays une lourde charge (plus de 1 500 000 USD en valeur nominale) et le service de la dette grève sérieusement le budget de l'État, dont plus de 40% est consacré au service de la dette extérieure. L'activité économique est concentrée sur le secteur agricole, qui bénéficie d'arrangements préférentiels de la part de l'Union européenne. La production agricole contribue pour plus de 30% au PIB et pour environ 50% aux recettes d'exportation, et offre des emplois à un tiers des travailleurs du pays. L'extraction minière et l'exploitation de carrières contribuent pour environ 25% au PIB. Malgré un accroissement des dépenses du secteur public, l'infrastructure économique et sociale du pays reste insuffisante et il y a une pénurie aiguë de main-d'oeuvre qualifiée. L'économie du pays dépend des exportations, notamment du secteur primaire: ses trois principaux produits d'exportation sont le sucre, le riz et l'or, qui représentent à eux trois environ 50% des exportations. La bauxite occupe également une place importante, et l'exploitation forestière se développe avec la création d'une grande usine de fabrication de contre-plaqué. L'économie du Guyana est donc très sensible à l'évolution des conditions des marchés internationaux, notamment l'accès aux marchés préférentiels traditionnels offerts par



l'Union européenne pour le sucre (principal produit d'exportation), qui représente à lui seul plus de 20% des exportations. Le niveau global des exportations est lui aussi sensible aux effets négatifs du climat sur la production de riz et de sucre.

17. **Réformes économiques.** Le Guyana a connu de graves difficultés économiques à la fin des années 70, notamment grave pénurie de devises, incapacité d'assurer le service d'une lourde dette publique extérieure, chute de la production dans les principaux secteurs d'exportation, importantes difficultés de financement public, pénuries de biens de consommation, montée de l'inflation et désagrégation des infrastructures et des services publics. Cette situation a pu être redressée grâce à des programmes de réformes économiques entrepris à la fin des années 80. La stratégie générale sur laquelle ils se fondaient a consisté à abandonner en matière de gestion économique les contrôles administratifs centralisés qui freinaient depuis des décennies le développement économique. Le Guyana a réussi à mener à bien ces réformes et a beaucoup progressé en vue des objectifs fixés en matière de restructuration macro-économique et économique en général. Cette évolution a été rendue possible par six programmes annuels FASR successifs entrepris en 1990 avec l'appui du FMI et par des crédits d'ajustement structurel de l'IDA et de la BID qui ont débouché sur trois opérations de rééchelonnement de la dette par le Club de Paris (1991-1995) et une opération d'allègement de l'encours de la dette aux conditions de Naples en mai 1996. De plus, des progrès satisfaisants ont été réalisés avec le crédit d'ajustement de l'IDA pour le développement du secteur privé, dont la dernière tranche a été versée en novembre 1997. Les résultats macro-économiques enregistrés en 1997 étaient dans l'ensemble conformes au programme. Tous les critères et jalons de performance sur les plans quantitatif et structurel ont été remplis pour le premier semestre de l'année, sauf en ce qui concerne la mise en place du cadre réglementaire de la Compagnie sucrière du Guyana (GUYSUCO) - dont l'État est propriétaire - et la vente de la Banque nationale pour l'industrie et le commerce. D'autre part, les programmes d'investissement social menés par les autorités progressaient eux aussi de façon satisfaisante.

18. **Secteur agricole/rural et ressources naturelles.** S'il y a bien des possibilités dans le secteur agricole/rural les obstacles au développement sont de taille. Le Guyana possède un fort potentiel agricole: il existe depuis longtemps sur la plaine côtière un réseau d'irrigation, les savanes de l'intérieur se prêtent à l'élevage de bétail et le pays possède d'importantes ressources forestières. Les précipitations abondantes, réparties sur deux saisons des pluies annuelles, permettent deux récoltes de canne à sucre par an, tandis que, dans la bande côtière, on produit également du riz et d'autres denrées vivrières. Malgré tout, en raison de carences dans le financement et l'organisation, le potentiel n'est pas exploité et, paradoxalement, le pays connaît des pénuries de denrées importantes comme le sucre et la viande. Plusieurs facteurs freinent le développement de l'agriculture: le régime foncier, qui privilégie l'agriculture de plantation et est source d'inefficacité, les difficultés d'accès au crédit pour les petits exploitants, l'insuffisance des services de recherche et de vulgarisation, qui ne s'intéressent pas aux besoins de la petite agriculture et, enfin, la mauvaise qualité des réseaux de drainage et d'irrigation, due essentiellement au manque d'entretien et à la réduction des investissements de l'État dans les infrastructures.

19. Les problèmes d'environnement du Guyana s'expliquent par l'exiguïté relative de sa bande côtière, où sont concentrés la plupart des habitants et des actifs physiques du pays. Plus de 90% des 25 000 ménages de cultivateurs du Guyana vivent sur l'étroite plaine côtière. À l'heure actuelle, à l'exception des communautés amérindiennes et de quelques paysans vivant sur les berges des fleuves à l'intérieur du pays, l'essentiel de la population rurale est concentré dans des villages le long des routes principales de la plaine côtière. On estime que 36% seulement de la population est urbanisée mais 73% a accès à de l'eau propre. Outre l'augmentation des investissements dans les infrastructures rurales et les services agricoles, les activités de développement rural envisagées par les autorités comprennent la gestion de la zone côtière, la protection des populations amérindiennes contre les effets négatifs de



l'exploitation forestière et minière ainsi que la création d'institutions nationales, régionales et locales chargées d'améliorer la gestion de l'environnement - autant d'activités dont certaines bénéficient d'un financement du FIDA.

20. **Pauvreté rurale.** Même si sous de nombreux aspects sociaux et économiques, le Guyana soutient bien la comparaison avec d'autres pays bénéficiant de l'Initiative PPTE (appendice I), la situation reste préoccupante puisque plus de 43% des habitants vivent au-dessous du seuil de pauvreté (défini officiellement comme l'équivalent d'un revenu annuel de 110 USD). La pauvreté frappe les ménages ruraux vivant surtout de la production agricole au même titre que les ménages de paysans sans terre qui dépendent surtout d'un salaire. Alors que la plupart des pauvres vivent en milieu rural, c'est parmi les populations amérindiennes dépendantes de l'agriculture de subsistance et d'activités traditionnelles de foresterie que l'incidence de la pauvreté est la plus élevée. D'après une enquête FIDA/Institut interaméricain pour la coopération agricole (1994), environ 20% des ménages ruraux ont une femme à leur tête; une grande partie de ces ménages travaillent la terre et sont particulièrement pauvres. Au Guyana, la pauvreté rurale va de pair avec une faible couverture et une médiocre qualité des services de santé et d'éducation ainsi que des autres services sociaux.

21. **Stratégie de développement.** La stratégie de développement économique actuellement appliquée par le pays consiste à poursuivre l'application de politiques macro-économiques saines, à approfondir les réformes du secteur public et d'autres réformes structurelles ainsi qu'à mener un ambitieux programme de développement social, notamment en matière d'éducation, de santé et de lutte contre la pauvreté dans les populations urbaines et rurales. Elle prévoit également un développement écologiquement soutenable fondé sur l'utilisation judicieuse des ressources naturelles du pays.

D. Endettement du Guyana

22. **Endettement extérieur.** À la fin de 1996, le Guyana avait une dette extérieure totale (publique ou garantie par l'État) de 1,568 milliard de USD (en valeur nominale) équivalant à 1,150 milliard de USD en VAN. L'endettement vis-à-vis des institutions multilatérales s'établissait à 976 millions de USD (en valeur nominale), équivalant à 624 millions de USD en VAN, soit 54% de la VAN totale; la dette vis-à-vis des créanciers bilatéraux officiels s'élevait à 468 millions de USD (en valeur nominale), équivalant à 407 millions de USD en VAN, soit 36% du total; enfin, la dette vis-à-vis des créanciers commerciaux se chiffrait à 124 millions de USD (en valeur nominale), équivalant à 118 millions de USD en VAN, soit 10% du total.

23. **Dette multilatérale.** Parmi les institutions financières internationales, le principal créancier est la BID, à laquelle le Guyana doit 186 millions de USD en VAN, soit environ 30% de la dette multilatérale à la fin de 1996. En outre, la dette vis-à-vis de l'IDA/Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) atteignait 105 millions de USD en VAN (17% de la dette multilatérale) et la dette à l'égard du FMI 133 millions de USD en VAN (21% de la dette multilatérale). La CMCF, chargée à l'origine du règlement des paiements commerciaux à court terme entre un groupe de banques centrales de pays membres de la Communauté des Caraïbes, est un autre grand créancier multilatéral du Guyana. À la fin de 1996, l'encours total de cette dette s'établissait à 113 millions de USD (en VAN), soit 18% de la dette multilatérale. La dette totale du Guyana vis-à-vis du FIDA s'établissait à la fin de 1996 à 3,5 millions de USD en VAN.

24. **Dette bilatérale.** À la fin de 1996, la dette du Guyana vis-à-vis des institutions bilatérales officielles se chiffrait à 407 millions de USD en VAN, y compris la dette vis-à-vis des créanciers du Club de Paris estimée à 291 millions de USD en VAN, ce qui représentait près d'un quart de la dette extérieure totale et environ 72% de la dette bilatérale. L'endettement vis-à-vis des créanciers non membres du Club de Paris s'établissait à 116 millions de USD en VAN (28% de la dette bilatérale).



La Trinité-et-Tobago est le principal créancier membre du Club de Paris puisque le Guyana lui doit 164 millions de USD en VAN au titre de prêts accumulés. Les principaux créanciers bilatéraux non membres du Club de Paris sont le Koweït (32 millions de USD en VAN) et la Jamahiriya arabe libyenne (32 millions de USD en VAN).

25. **Analyse du caractère soutenable ou non de la dette.** À la fin de 1996, le ratio de la dette du Guyana par rapport aux exportations (en VAN) était estimé à 180%; le ratio de la dette par rapport aux recettes publiques en VAN s'élevait à 469% et le ratio du service de la dette par rapport aux recettes publiques en VAN était estimé à 42%. Étant donné ces ratios élevés, il est apparu que le fardeau de la dette du Guyana n'était pas soutenable et que le pays était habilité à bénéficier de mesures d'allègement de sa dette dans le cadre de l'Initiative PPTE sur la base des critères de charge budgétaire et d'ouverture. La dette du Guyana à l'égard du FIDA porte sur le moyen terme (1999-2006) et concerne des prêts accordés à des conditions intermédiaires (un prêt clos).

E. Le programme du FIDA au Guyana

26. **Action et stratégie du FIDA dans le pays.** Le FIDA a jusqu'à présent approuvé deux prêts en faveur du Guyana pour un total de 16,5 millions de USD. Le premier prêt, d'un montant de 6,0 millions de USD accordé à des conditions intermédiaires pour aider à financer le Projet de mise en valeur de la rive orientale de l'Essequibo (prêt 190-GY), a été clos en juin 1997. Ce projet - cofinancé par le Fonds de l'OPEP - était axé au départ sur les infrastructures de drainage et d'irrigation mais il a ensuite été réorienté vers des activités pilotes visant à promouvoir des systèmes de gestion dans la communauté (associations d'irrigants, groupes féminins de production etc.). Le second prêt d'un montant de 10,5 millions de USD accordé à des conditions particulièrement favorables, afin d'aider à financer le Projet de services d'appui à l'intention des communautés rurales pauvres (prêt 436-GY), a été approuvé en décembre 1996. Ce projet - cofinancé par la BDC - a été élaboré compte tenu de l'expérience acquise dans la mise en oeuvre de certaines activités; il illustre la stratégie du Fonds dans le pays et dans la région des Caraïbes puisqu'il vise notamment: a) à organiser et utiliser des services essentiels d'appui agricole dans le cadre d'une formule novatrice fondée sur la demande; b) à renforcer les initiatives des communautés locales en finançant un fonds d'investissement communautaire et en encourageant les méthodes participatives pour l'affectation des ressources et la mise en oeuvre des activités. Les conditions d'entrée en vigueur du prêt devaient être remplies après l'achèvement de la mission d'appui à l'exécution en mai 1998 (appendice II).

27. La stratégie suivie par le FIDA en faveur du développement communautaire est complétée par un appui aux principaux acteurs de la société civile rurale. À cet effet, un don de 75 000 USD a été accordé à la Guyanese Organization of Indigenous Peoples (GOIP) - au titre du Programme de coopération élargie FIDA/ONG - en vue de financer le Programme d'appui au développement des communautés amérindiennes (don 038-GOIP). Cette initiative sera reliée au Programme régional au profit des populations indigènes du Bassin de l'Amazone (TAG 234-AIP).

TROISIÈME PARTIE - LE PROGRAMME DE RÉDUCTION DE LA DETTE DU GUYANA

28. **Objectif de l'assistance proposée.** En participant à la réduction de la dette, le FIDA aidera le gouvernement à mettre en oeuvre son programme économique et social de lutte contre la pauvreté, qui est exposé dans le document cadre pour la période 1997-1999 et esquissé dans le document final concernant l'Initiative PPTE ainsi que dans le présent rapport. L'allègement de la dette consenti par le FIDA, qui s'inscrira dans le cadre des arrangements équitables de partage des charges avec la BID, la CMCF, l'IDA, le FMI et d'autres créanciers, permettra au Guyana d'arriver au point d'achèvement à un niveau d'endettement soutenable. Par voie de conséquence, l'allègement global de la dette libérera des ressources budgétaires qui contribueront à accélérer le processus de réformes



structurelles et de gestion économique et facilitera - grâce à un surcroît de ressources - le renforcement des dépenses sociales dans les domaines essentiels de l'éducation, de la santé et de la lutte contre la pauvreté. Plus précisément, l'allègement de la dette et les réformes structurelles prévues contribueront: a) à améliorer la répartition des dépenses publiques de façon à accroître le montant des crédits consacrés aux secteurs sociaux et aux infrastructures essentielles; b) à renforcer l'organisation et le ciblage des programmes de lutte contre la pauvreté en milieu urbain et rural. Faute d'un tel allègement, le gouvernement devrait augmenter les emprunts internes, relever les impôts, ralentir les programmes sociaux et les réformes structurelles et enfin relâcher sa politique monétaire, ce qui aurait un impact négatif sur la croissance. Dans la perspective du FIDA, la contribution financière proposée en vue de la réduction de la dette devrait garantir que les fonds de contrepartie seront fournis à temps dans le cadre du projet en cours.

A. Engagements en matière de réforme et conditions à remplir

29. **Réformes structurelles nécessaires.** D'importantes réformes structurelles sont indispensables pour que le pays parvienne à une croissance économique durable et développe les services sociaux: a) poursuite de l'amélioration de l'efficacité économique et promotion de la diversification économique, en particulier dans le secteur sucrier et celui des services, en renforçant le rôle du secteur privé; b) accélération de la modernisation du secteur public moyennant une réforme de la fonction publique et une amélioration des systèmes d'information; c) actions de développement social grâce à une augmentation et à un meilleur ciblage des crédits publics alloués à la santé, à l'éducation et aux programmes de développement rural, notamment parmi les communautés amérindiennes et autres communautés rurales pauvres; d) gestion durable des grandes richesses naturelles du pays, notamment la forêt et l'eau. À ces réformes nécessaires correspondent des conditions et engagements précis pour l'Initiative PPTE qui ont été énoncés par le gouvernement, le FMI et la Banque mondiale.

30. **Critères de suivi des résultats en matière de réformes structurelles et de développement social.** La décision de consentir un allègement de la dette au point d'achèvement dépendra des résultats des mesures contrôlables exposées dans: a) le document final pour l'Initiative PPTE; b) le mémorandum du gouvernement sur les politiques en matière de réformes structurelles et dans le secteur social (décembre 1997, joint au document final); c) le rapport et les recommandations sur l'aide de l'IDA. Avant le point d'achèvement, le gouvernement est censé réaliser des progrès satisfaisants dans le domaine des réformes structurelles, du développement du secteur social et de la lutte contre la pauvreté.

31. **Réformes structurelles/gestion économique.** Le gouvernement appliquera les mesures exposées en détail à l'appendice III du présent rapport (extrait du document final pour l'Initiative PPTE). L'application de ces réformes fera l'objet d'un suivi dans le cadre des programmes actuellement menés avec l'appui de l'IDA et du FMI. Au-delà de 1998, il est prévu que le gouvernement applique d'autres mesures avec l'aide d'un crédit d'ajustement du secteur public: réforme du secteur financier, restructuration et préparation de la vente de tous les organismes publics restants, y compris la GUYUSCO et, enfin, réforme de la fonction publique.

32. **Programmes de développement social et de lutte contre la pauvreté rurale.** Le gouvernement appliquera des mesures dont le suivi sera assuré dans le cadre des projets menés actuellement ou prévus par l'IDA. Les mesures spécifiques à prendre d'ici la fin de 1998 et à moyen terme sont exposées en détail à l'appendice IV, tableaux 1 à 3 (extrait du document final pour l'Initiative PPTE). Il s'agira notamment des mesures suivantes:

33. **Dans le domaine de l'éducation:** a) renforcer la capacité institutionnelle du Ministère de l'éducation en le restructurant et en améliorant les ressources humaines; b) accroître les crédits



budgétaires alloués à l'éducation, notamment pour les postes autres que les salaires, comme matériels et entretien des écoles; c) accroître les effectifs d'enseignants qualifiés, renforcer les compétences techniques des jeunes et améliorer les systèmes d'information. Des mesures seront prises pour développer la scolarisation au niveau préscolaire, accroître la couverture de l'enseignement secondaire, développer la formation des enseignants ainsi que relever le niveau de l'enseignement de base et en élargir l'accès, notamment pour les communautés amérindiennes et les communautés rurales pauvres. Conformément à ces objectifs, les crédits budgétaires alloués au secteur de l'éducation passeront de 4% du PIB en 1996 à environ 5% en 1998 et environ 5,5% d'ici l'an 2000 (appendice IV, tableau 1).

34. **Dans le domaine de la santé:** les objectifs sont de développer l'accès aux soins de base, notamment les soins de santé primaires, à l'intérieur du pays, et d'en relever la qualité moyennant les mesures suivantes: a) renforcer la capacité institutionnelle du Ministère de la santé en le restructurant et en formant du personnel de santé; b) améliorer les services de santé en accroissant les crédits budgétaires qui leur sont consacrés, notamment pour les services primaires et préventifs, les médicaments délivrés sur ordonnance, les fournitures médicales et l'entretien. Les crédits budgétaires alloués à ce secteur passeront de 3% du PIB en 1996 à environ 3,25% en 1998 et environ 4% d'ici l'an 2000 (appendice IV, tableau 2).

35. **Dans le domaine de la lutte contre la pauvreté:** d'une façon générale, la stratégie du gouvernement est de parvenir à une croissance économique saine grâce à des politiques macro-économiques prudentes et à des réformes structurelles. Les autorités mettront d'autre part en oeuvre des politiques et des programmes d'investissement particuliers comme elles s'y sont engagées dans le cadre de l'Initiative PPTE, en commençant par l'amélioration des statistiques sur la pauvreté, ce qui facilitera le ciblage des programmes sociaux sur les communautés amérindiennes et autres communautés rurales pauvres. Pour ce faire, il sera entrepris une enquête dans les ménages, dans le cadre du suivi de l'étude faite en 1993 pour mesurer le niveau de vie, afin de renforcer les moyens de suivi de la répartition des revenus, l'impact de l'ajustement et de la croissance économique sur les pauvres et l'incidence de la charge fiscale et des dépenses publiques. Cette enquête permettra, le cas échéant, de mettre à jour la carte de la pauvreté dans le pays et de cibler des investissements sur les programmes menés à l'initiative des communautés en matière d'éducation, de santé, d'approvisionnement en eau et d'assainissement, ainsi que sur le développement d'autres infrastructures sociales et économiques locales dans les communautés amérindiennes et celles qui n'ont qu'un faible revenu. Plusieurs projets spécifiques seront entrepris dans des communautés avec l'appui financier du programme d'atténuation de l'impact social avant le point d'achèvement (appendice IV, tableau 3).

36. **Suivi des progrès.** Pour s'assurer que les réformes sont appliquées à temps et dans de bonnes conditions, le gouvernement a mis en place des mécanismes pour le suivi des progrès des réformes structurelles et des réformes du secteur social, notamment en nommant un coordonnateur dont le poste est financé par la BID.

B. Mesures de réduction de la dette et contribution proposée du FIDA

Conditions requises pour ramener la dette à un niveau soutenable

37. **Objectifs correspondant à un niveau d'endettement soutenable.** Le Guyana est le premier pays à remplir les critères de charge budgétaire et d'ouverture fixés dans le cadre de l'Initiative PPTE en avril 1997 pour les pays ayant une économie très ouverte et dont le budget est lourdement grevé par la dette extérieure malgré des efforts cohérents pour mobiliser des recettes. En vertu de ces critères, l'objectif concernant le ratio de la VAN de la dette extérieure du Guyana par rapport aux exportations a été fixé à 107%, alors que le ratio serait de 143% avant l'octroi d'une assistance



(c'est-à-dire en dessous du point de référence de 200%, lorsqu'on applique uniquement le critère dette/exportations). De même, l'objectif concernant le ratio de la dette par rapport aux recettes publiques a été fixé à 280% au point d'achèvement. Les dates jalons pour le Guyana ont été fixées par les principales institutions multilatérales comme suit: point de décision en décembre 1997 et point d'achèvement rapproché en décembre 1998. La contribution que devraient apporter les créanciers multilatéraux a été fixée à 25,9% selon le principe du partage uniformément proportionnel de la charge de la dette.

38. **Mesures de réduction de la dette.** Le montant total de l'allègement de la dette nécessaire pour ramener l'endettement à un niveau soutenable a été estimé à 253 millions de USD (en VAN). Ce montant d'aide, que fourniront au Guyana tous les créanciers participants, permettra de réduire d'un quart l'endettement extérieur du pays. Cela devrait se traduire par un allègement du service de la dette dans le temps de près de 500 millions de USD (en valeur nominale).

39. **Allègement de la dette multilatérale.** Les créanciers multilatéraux fourniront 64% de l'aide totale (161 millions de USD), pourcentage correspondant à leur part, de la dette extérieure (publique ou garantie par l'État) du Guyana. Sur la base d'un partage uniformément proportionnel de la charge de la dette, chaque créancier multilatéral sera censé fournir au Guyana une aide correspondant à la part de la dette du pays qui lui revenait à la fin de 1996 (en VAN), ce qui équivaudra à réduire en VAN à peu près 25,9% de sa créance. Les contributions en VAN des principaux créanciers multilatéraux s'établissent comme suit: IDA 27 millions de USD; FMI 35 millions de USD; BID 48 millions de USD; CMCf 29 millions de USD. La contribution que devrait fournir le FIDA s'élève à 910 000 USD en VAN.

40. **Contribution bilatérale.** Les créanciers bilatéraux (officiels ou commerciaux) fourniront le solde de 91 millions de USD, soit 36% du total. Pour ce faire, les créanciers du Club de Paris accorderont un allègement de la dette concernée en revoyant les conditions de réduction de la dette fixées à Naples (en mai 1996) pour aller jusqu'à 77%, un traitement comparable étant accordé au pays par les créanciers non membres du Club de Paris

Contribution du FIDA

41. **Contribution proposée du FIDA.** Le FIDA utilisera le Fonds fiduciaire créé dans le cadre de l'Initiative PPTE afin de réduire la dette du Guyana à son égard de 630 000 DTS (en VAN) au point d'achèvement, soit l'équivalent de 910 000 USD en VAN. Ce montant représente à peu près 25,9% de l'encours de la dette de 3,5 millions de USD vis-à-vis du Fonds (en VAN), pourcentage établi sur la base du partage uniformément proportionnel de l'allègement de la dette entre les créanciers multilatéraux. La part du FIDA dans l'allègement de la dette multilatérale est indiquée dans le tableau qui suit le paragraphe 44.

42. **Calcul de la part de l'allègement de la dette incombant au FIDA.** Le FIDA a approuvé deux prêts au Guyana (en septembre 1986 et en décembre 1996). À la fin de 1996, le premier prêt était clos et le second n'était pas encore entré en vigueur (appendice II). Les montants à verser au titre du service des prêts varient, du fait qu'un prêt a été accordé à des conditions intermédiaires (4,0%) et l'autre à des conditions particulièrement favorables (0,75%). Toutefois, comme le second prêt n'est pas encore entré en vigueur et les décaissements n'ont pas commencé, le calcul de la part de l'allègement de la dette incombant au FIDA se fonde sur le prêt décaissé et clos.

43. À la fin de 1996, les engagements au titre de prêts s'élevaient à 12,3 millions de DTS, dont 4,4 millions (soit 35,8%) avaient été décaissés. Le principal remboursé représentait un montant de 1,67 million de DTS, de sorte qu'il restait environ 2,73 millions de DTS à rembourser (soit

3,93 millions de USD en valeur nominale). La part incombant au FIDA dans l'allègement de la dette (en VAN) est calculée sur la base du principal et des estimations concernant les commissions de service et les intérêts ainsi qu'en fonction des paramètres ci-après, communiqués par le FMI/la Banque mondiale pour le Guyana: taux de change USD/DTS de 1,43796 et facteur d'actualisation semestrielle de 3,25% fondé sur le DTS (au 31 décembre 1996) (appendice V).

44. La VAN de l'encours de la dette du Guyana à l'égard du FIDA a été évaluée à 2,44 millions de DTS, équivalant à 3,52 millions de USD. Sur la base d'un pourcentage de 25,9% au titre du partage uniformément équitable de la charge de la dette, la contribution proposée du FIDA à l'allègement de la dette du Guyana s'établit à 630 000 DTS en VAN, soit approximativement 910 000 USD en VAN (appendice V).

SITUATION DE LA DETTE ET ALLÈGEMENT PRÉVU DE LA DETTE MULTILATÉRALE
(millions de USD)

Valeur de la dette	Montant total de la dette ^a	Dette multilatérale	Dette à l'égard du FIDA ^b	Part du FIDA dans la dette multilatérale
Valeur nominale	1 568,0	976,0	3,93	0,40%
Valeur actuelle nette: (VAN)	1 150,0	624,0	3,52	0,56%
Part dans l'allègement de la dette: (25,9%) (VAN)	-	161,4	0,91	0,56%

^a Le montant total de la dette inclut l'ensemble de la dette publique ou garantie par l'État à la fin de 1996. Les parts de l'allègement de la dette ne concernent que les créanciers multilatéraux, sont fondées sur le partage uniformément proportionnel de la charge de la dette et sont estimées au point d'achèvement (décembre 1998).

^b Encours de la dette vis-à-vis du FIDA (principal d'un prêt) à la fin de 1996.

C. Instruments de réduction de la dette

45. **Conditions à remplir.** Les mesures de réduction de la dette du Guyana vis-à-vis du FIDA seront déclenchées au point d'achèvement en décembre 1998 pour autant que le Guyana remplisse les conditions et critères de performance fixés pour la mise en route du processus d'allègement de la dette par l'IDA et le FMI dans le cadre de l'Initiative PPTE en faveur du Guyana. L'IDA et le FMI ont suivi et continuent de suivre pendant la période intérimaire l'application des indicateurs de performance convenus et feront rapport aux IFI participantes pour la fin décembre 1998.

46. **Instruments juridiques.** Le FIDA procédera à la réduction de la dette en accordant un don par le biais du Fonds fiduciaire créé pour l'Initiative PPTE. L'instrument juridique utilisé à cette fin sera un accord entre la République coopérative du Guyana et le FIDA, en sa qualité d'administrateur du Fonds fiduciaire.



D. Mise en oeuvre du programme de réduction de la dette du Guyana vis-à-vis du FIDA

47. Le montant nominal des remboursements semestriels dus par le Gouvernement du Guyana pendant la période 1999-2006 sur laquelle porte l'allégement proposé de la dette (c'est-à-dire la période qui commencera un semestre après le point d'achèvement) s'élève en moyenne à quelque 160 000 DTS par versement (sans allégement de la dette). La répartition proportionnelle sur les 16 versements du montant nominal total de l'allégement de la dette que consentira le FIDA réduira ces versements semestriels d'environ 52 000 DTS en moyenne, avec un plafond de quelque 108 000 DTS par versement. Cette formule adoptée pour l'allégement de la dette garantira à long terme la capacité du Gouvernement du Guyana de gérer sa dette vis-à-vis du FIDA.

QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION

46. Je recommande que le Conseil d'administration approuve la réduction proposée de la dette du Guyana à l'égard du FIDA dans le cadre de l'Initiative PPTE pour le Guyana en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: qu'une fois que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international auront déclaré au point d'achèvement (décembre 1998) que la République coopérative du Guyana a rempli les conditions fixées pour l'allégement de sa dette dans le cadre de l'Initiative PPTE:

le Fonds réduise la valeur de la dette du Guyana à son égard en accordant un don par le biais du Fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE qui permettra au Guyana de s'acquitter de certaines obligations au titre du service de la sa dette à l'égard du FIDA à mesure qu'elles deviennent exigibles après le point d'achèvement et dans la limite de 630 000 DTS en VAN (approximativement 910 000 USD en VAN). Ce montant représente environ 25,9% de la dette cumulative à l'égard du Fonds, pourcentage fixé selon le principe du partage proportionnel de la dette avec les autres créanciers multilatéraux.

Le Président
Fawzi H. Al-Sultan

COUNTRY DATA

GUYANA

Land area (km² thousand) 1994 4/	196.9	GNP per capita (USD) 1995 2/	590
Population (million) 1995 4/	0.84	Average annual real rate of growth of GNP per capita, 1985-95 2/	0.8
Population density (population per km²) 1995 1/	4	Average annual rate of inflation, 1985-95 2/	51.1
Local currency	Guyana Dollar (GYD)	Exchange rate: USD 1 =	GYD 142.0 (June 1998)
Social Indicators		Economic Indicators	
Population (average annual rate of growth) 1980-95 4/	0.6	GDP (USD million) 1995 4/	595
Crude birth rate (per thousand people) 1995 4/	23	Average annual rate of growth of GDP 1/ 1980-90	n.a.
Crude death rate (per thousand people) 1995 4/	8	1990-95	n.a.
Infant mortality rate (per thousand live births) 1995 1/	60	Sectoral distribution of GDP, 1995 4/	
Life expectancy at birth (years) 1994 3/	63.2	% agriculture	36
Number of rural poor (million) 1/	n.a.	% industry	37
Poor as% of total rural population 1/	n.a.	% manufacturing	11
Total labour force (million) 1995 4/	0.35	% services	27
Female labour force as% of total, 1995 1/	33	Consumption, 1995 4/	
Education		Government consumption (as% of GDP)	12
Primary school enrolment (% of age group total) 1993 4/	98	Private consumption (as% of GDP)	73
Adult literacy rate (% of total population) 1994 3/	97.9	Gross domestic savings (as% of GDP)	14
Nutrition		Balance of Payments (USD million)	
Daily calorie supply per capita, 1992 3/	2 385	Merchandise exports, 1995 4/	467
Index of daily calorie supply per capita (industrial countries=100) 1992 3/	n.a.	Merchandise imports, 1995 4/	484
Prevalence of child malnutrition (% of children under 5) 1989-95 4/	3	Balance of trade	n.a.
Health		Current account balances (USD million)	
People per physician, 1993 4/	8 948	---before official transfers, 1995 4/	-197
People per nurse, 1993 4/	893	---after official transfers, 1995 4/	-135
Access to safe water (% of population) 1990-96 3/	n.a.	Foreign direct investment, 1995 4/	3
Access to health service (% of population) 1990-95 3/	n.a.	Net workers' remittances, 1995 4/	n.a.
Access to sanitation (% of population) 1990-96 3/	n.a.	Income terms of trade (1987=100) 1995 4/	154
Agriculture and Food		Government Finance	
Cereal imports (thousands of metric tonnes) 1994 4/	50	Overall budget surplus/deficit (as % of GDP) 1994 4/	-0.0
Food imports as percentage of total merchandise imports 1993 4/	n.a.	Total expenditure (% of GDP) 1994 4/	n.a.
Fertilizer consumption (hundred grams of plant nutrient per arable ha) 1994/95 4/	302	Total external debt (USD million) 1995 4/	2105
Food production index (1989-91=100) 1995 4/	149	Total external debt (as% of GNP) 1995 1/	n.a.
Food aid in cereals (thousands of metric tonnes) 1994-95 4/	30.20	Total debt service (% of exports of goods and services) 1995 4/	n.a.
Land Use		Nominal lending rate of banks, 1995 4/	19.2
Agricultural land as% of total land area, 1994 4/	9	Nominal deposit rate of banks, 1995 4/	12.9
Forest and woodland area (km ² thousand) 1993 3/	151.18		
Forest and woodland area as% of total land area, 1993 3/	77		
Irrigated land as% of arable land, 1994 4/	26.2		

n.a. not available.

Figures in italics indicate data that are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Report*, 1997

2/ World Bank, *Atlas*, 1997

3/ UNDP, *Human Development Report*, 1997

4/ World Bank, *the World Development Indicators CD-Rom*, 1997



APPENDIX II

BASIC FINANCIAL DATA FOR THE IFAD PORTFOLIO IN GUYANA

(As of 31 March 1998)

Loan 190-GY – East Bank Essequibo Development Project

Initiating institution:	IFAD and cofinanced
Cooperating institution:	Caribbean Development Bank (CDB)
Cofinancing institution:	Organization of the Petroleum Exporting Countries (OPEC)
Date of EB approval:	17 September 1986
Date of loan effectiveness:	8 July 1987
Extended loan closing date:	31 December 1996
Lending terms:	Intermediate
Loan amount:	SDR 5.0 million (equivalent to approximately USD 6.0 million)
Disbursement:	SDR 4.4 million (88%) (at closing)

Loan 436-GY – Poor Rural Communities Support Services Project

Initiating institution:	IFAD and cofinanced
Cooperating institution:	Caribbean Development Bank (CDB)
Cofinancing institution:	CDB
Date of EB approval:	4 December 1996
Date of loan effectiveness:	Not yet effective
Original loan closing date:	31 December 2003
Lending terms:	Highly concessional
Loan amount:	SDR 7.3 million (equivalent to approximately USD 10.5 million)
Disbursement:	–

Total Country Assistance: SDR 12.4 million, of which loans SDR 12.3 million and grants SDR. 52 100.
Equivalent approximately to: USD 16.6 million, of which loans USD 16.5 million and grants USD 75 000

**TIMETABLE FOR SELECTED STRUCTURAL REFORMS⁵**

Policy Measures	Timing
1. Financial reforms	
a. Complete financial and operational plan of the new Guyana National Cooperative Bank	June 1998
b. Complete reorganization and recapitalization of the World Bank of Guyana	June 1998
c. Revise 1996 circulars on reserve requirement and liquid assets ratios	March 1998
d. Comply fully (all licensed financial institutions) with the required minimum paid-up capital under the Financial Institutions Act	June 1999
2. Business environment	
a. Establish a securities trading regulatory framework	October 1998
b. Introduce a regulatory framework for the insurance industry	October 1998
c. Undertake institutional strengthening and modernization of deeds registry	September 1998
d. Start land reform	June 1998
3. Public-sector reform	
a. Energy sector	
(i) Put into effect and start implementation of the Electricity Sector Reform Act, the Public Utilities Amendment Act, and the Energy Sector Act	February 1998
b. Privatization	
(i) Readvertise and bring to the point of sale Guyana Stores Ltd, Guyana National Printers, Guyana Pharmaceutical Company, Wanna Estate, LINMINE and BERMINE	September 1998
c. GUYSUCO	
(i) Complete legislative and administrative measures to establish regulatory framework	February 1998
(ii) Revise sugar levy to make it more transparent	January 1998
(iii) Subject GUYSUCO to corporation tax at the normal rate	January 1998
(iv) Bring import regime for inputs to GUYSUCO in line with other enterprises	January 1998
(v) Introduce semi-annual performance benchmarks, related to reducing unit costs of production, into the management contract for GUYSUCO	March 1998
(vi) Maintain management contract for GUYSUCO until restructuring is completed	Continuous
(vii) Complete revision of medium-term strategic plan for GUYSUCO to reduce costs to competitive levels	1998
(viii) Begin to implement strategic plan	March 1998
4. Civil Service reform	
a. Carry out a survey of private-sector remuneration to establish benchmarks to be used in improving remuneration of comparable positions in public service Establish mechanisms to carry out such surveys regularly	June 1998
b. Develop a new remuneration structure for managerial, professional and technical positions in the civil service to bring the remuneration to such levels, relative to the private sector, as will enable the civil service to attract and retain skilled persons for these positions	September 1998
c. Develop norms and mechanisms for periodic adjustment of the remuneration structure <i>vis-à-vis</i> the private sector	September 1998
d. Review and streamline the public service rules (including the pension scheme) in order to facilitate public service management, enhance transparency in key personnel decisions, improve incentives for performance and strengthen accountability	September 1998
e. Complete the restructuring of the Ministry of Finance and use that as a prototype to restructure the Ministries of Health and Education	December 1998
f. Implement the remuneration structure for managerial, professional and technical positions in the public service	January 1999
5. Improvements in tax administration	
a. Make the Revenue Authority fully operational	September 1998
6. Statistics	
a. Complete compilation of historical balance of payments statistics based on survey returns on private-sector investment	March 1998

⁵ The timing, in most cases, represents an acceleration of structural reforms envisaged in the current Policy Framework Paper (PFP) that covers 1997-99.

**SOCIAL DEVELOPMENT POLICY MATRIX****Table 1: Education⁶**

Objectives	Actions Required	Verifiable Indicators
Strengthen institutional capacity of Ministry of Education (MOE)	Implement restructuring/reorganization of MOE and upgrade human resources	<ul style="list-style-type: none">• Plan completion in collaboration with the Public Service Commission by Sept. 1998• Plan approval by Cabinet by Sept. 1998• Implementation begins Oct. 1998 and is to be completed by December 1998
	Develop and implement training plan for MOE personnel	<ul style="list-style-type: none">• Plan completion by Oct. 1998• Allocation of resources in 1999 budget
Increase resources and improve allocation in the education sector	Review sector needs and prepare action plan	<ul style="list-style-type: none">• Completion date for action plan: June 1998
	Increase budgetary allocation on education	<ul style="list-style-type: none">• Total expenditure (current and capital) to reach 4.9% of GDP in 1998• Total expenditure (current and capital) to reach 5.6% of GDP by 2000 (of which primary and secondary: 5.3% of GDP)
	Increase proportion of budget spent on the supply of educational materials	<ul style="list-style-type: none">• Expenditure on educational materials to reach 7% of current education spending in 1998• Expenditure on educational materials to reach 12.3% of current education spending by 2000
	Increase proportion of budget spent on school maintenance	<ul style="list-style-type: none">• Expenditure on school maintenance to reach 10% of current education spending in 1998• Expenditure on school maintenance to reach 12% of current education spending by 2000
	Increase number of trained nursery, primary and secondary school teachers	<ul style="list-style-type: none">• Training of 375 teachers by Oct. 1998• Training of 1 400 teachers by 2000
Improve management information system and educational statistics	Develop a plan to strengthen the management information system and database of educational statistics (coverage should include generally accepted education and expenditure statistics following internationally standardized definitions)	<ul style="list-style-type: none">• Plan completion date: Sept. 1998• Implementation begins Oct. 1998
Enhance technical skills of youth	Develop a training placement programme in association with potential employers	<ul style="list-style-type: none">• Completion date for plan: March 1998• Training of 1 000 youths begins by mid-1998 and is to be completed by December 1998

⁶ This table was prepared by the Guyanese authorities in collaboration with the staffs of IMF, the World Bank and IDB.

**Table 2: Health⁷**

Objectives	Actions Required	Verifiable Indicators
Strengthen institutional capacity of Ministry of Health (MOH) and upgrade human resources	Implement restructuring/reorganization of MOH	<ul style="list-style-type: none"> Plan completion in collaboration with the Public Service Commission by September 1998 Plan approval by Cabinet by September 1998 Implementation begins Oct 1998 and is to be completed by December 1998
	Develop and implement training plan for MOH personnel	<ul style="list-style-type: none"> Plan completion by Oct. 1998 Allocation of resources in 1999 budget
Improve health services	Increase budgetary allocation on health	<ul style="list-style-type: none"> Total expenditure (current and capital) to reach 3.2% of GDP in 1998 Total expenditure (current and capital) to reach 3.8% of GDP by 2000
	Increase proportion of budget spent on drugs and medical supplies	<ul style="list-style-type: none"> Expenditure on drugs and medical supplies to reach 27.3% of current health spending in 1998
	Increase proportion of budget spent on maintenance	<ul style="list-style-type: none"> Expenditure on maintenance to reach 10% of current health spending in 1998 Expenditure on maintenance to reach 12% of current health spending by 2000
	Increase spending on primary and preventive services to increase health impact, improve access to basic services, and increase targeting to the poor	<ul style="list-style-type: none"> 80% of the increase in expenditures will be devoted to high-priority preventive services and primary care, especially at health centres, clinics and aide posts
	Evaluate the role of selective user charges and public/private collaboration to improve targeting of public health spending	<ul style="list-style-type: none"> Preparation of evaluation report by August 1998

Table 3: Poverty Alleviation⁸

Objectives	Actions Required	Verifiable Indicators
Strengthen statistics system to monitor poverty impact of economic growth and public expenditure policies	Plan as follow-up to the 1993 Living Standards Measurement Study household survey as part of development of a poverty-monitoring capacity	<ul style="list-style-type: none"> Specification by August 1998 of the date of next survey
Improve the targeting of public subsidies	Develop a poverty map of Guyana to better target subsidies	<ul style="list-style-type: none"> Completed
	Target Amerindian population (85% of whom fall below the poverty line) with community development projects	<ul style="list-style-type: none"> Identification of at least 25 Amerindian community projects for appraisal by Social Impact Ameliorated Programme (SIMAP) by Oct. 1998
	Target community development projects to other poor communities as determined by the poverty map	<ul style="list-style-type: none"> Identification of at least 20 projects in other poor communities for appraisal by SIMAP by October 1998

⁷ This table was prepared by the Guyanese authorities in collaboration with the staffs of IMF, the World Bank and IDB.

⁸ This table was prepared by the Guyanese authorities in collaboration with the staffs of IMF, the World Bank and IDB.



APPENDIX V

AMOUNT OF IFAD DEBT REDUCTION AND PROJECTED DEBT-SERVICE OBLIGATIONS

PROJECTED IFAD DEBT SERVICE FOR GUYANA (On Disbursements as of 31 December 1996)							
		190-GY		436-GY		TOTAL (SDR)	TOTAL (USD)
Loan amount		5 000 000		7 300 000		12 300 000	17 686 908
Disbursed		4 401 393		-		4 401 393	6 329 027
% Disbursed		88.03%		0.00%		35.78%	35.78%
Repaid principal		1 670 000		-		1 670 000	2 401 393
Outstanding		2 731 393		-		2 731 393	3 927 634
Six-month installment		136 570		-			
Interest rate		4.00%		0.75%			
Year	Sem	Interest	Principal	Interest	Principal	Total (SDR)	Total (USD)
1997	1	54 628	136 570	-	-	191 198	274 934
1997	2	51 896	136 570	-	-	188 466	271 007
1998	1	49 165	136 570	-	-	185 735	267 079
1998	2	46 434	136 570	-	-	183 003	263 151
1999	1	43 702	136 570	-	-	180 272	259 224
1999	2	40 971	136 570	-	-	177 541	255 296
2000	1	38 240	136 570	-	-	174 809	251 369
2000	2	35 508	136 570	-	-	172 078	247 441
2001	1	32 777	136 570	-	-	169 346	243 513
2001	2	30 045	136 570	-	-	166 615	239 586
2002	1	27 314	136 570	-	-	163 884	235 658
2002	2	24 583	136 570	-	-	161 152	231 730
2003	1	21 851	136 570	-	-	158 421	227 803
2003	2	19 120	136 570	-	-	155 689	223 875
2004	1	16 388	136 570	-	-	152 958	219 947
2004	2	13 657	136 570	-	-	150 227	216 020
2005	1	10 926	136 570	-	-	147 495	212 092
2005	2	8 194	136 570	-	-	144 764	208 165
2006	1	5 463	136 570	-	-	142 032	204 237
2006	2	2 731	136 570	-	-	139 301	200 309
TOTAL 1/		573 593	2 731 393	-	-	3 304 986	4 752 437
				Of which interest =		573 593	
		Count =	20		20		
1/ Totals subject to rounding error				Discount Factor Semi-Annual (SDR) 2/ =		3.25%	
2/ Source: World Bank				Net Present Value (SDR) =		2 444 562	
				Exchange Rate (USD/SDR) 2/ =		1.43796	
				USD Equivalent (USD) =		3 515 183	
				25.9 Percent (SDR) =		633 142	
				25.9 Percent (USD) =		910 432	